



## Négociations salariales 2014 (CR de Réunion du 27 juin)

### Retour des Augmentations Générales (AG)

Après une première réunion de négociation, le 10 juin, au cours de laquelle la direction avait écouté et débattu les revendications et argumentaires des différentes organisations syndicales, le président Sainjon est venu à la deuxième avec des propositions.

Ses propositions ont été discutées et feront l'objet d'un projet d'accord dans les prochains jours.

Après avoir rappelé le cadrage des tutelles à 1,6% (dans la fourchette des Epics) et avoir fait état de la position des Directeurs de Départements (favorables à une distribution tout en AI), il a proposé les mesures suivantes :

- AG : 0,6%
- AI : 1%
- Mesures complémentaires

En réponse à la demande de l'ensemble des organisations syndicales, la direction propose de revaloriser le plafond de la prime semestrielle de 3588 à 3840€, soit une hausse annoncée de 7%. Cette mesure favorisera prioritairement les plus hauts salaires. Mais pour conserver l'égalité de traitement entre toutes les catégories de personnel, l'effet de ce déplafonnement sera déduit de l'AG de telle façon que tout le monde aura une augmentation annuelle de 0,6%.

Toutes les autres primes sont réévaluées de l'AG (0,6%).

Mesures complémentaires :

- Garantie "Mesures jeunes" reconduite, en plus des AI distribuées, avec les deux mêmes paliers d'ancienneté/ages que les années passées à 1,75% et 1,35%.
- AG de 0,6% pour les doctorants et réévaluation de leurs salaires d'embauches de 0,6%.
- La part employeur dans les cotisations à la mutuelle augmenterait de 1% passant à 51,5%.
- Subrogation, engagement acté dans le projet d'accord pour étudier ce dossier et voir ce qui peut nous être proposé, avec une réunion en septembre sur le sujet.
- Salaires des jeunes techniciens (Taux Garantis de la métallurgie non respectés). Le Président ne connaît pas encore le dossier mais comme cela ne concerne que 20 à 30 personnes possibilité de le régler avec la politique salariale.

Par ailleurs, la CFDT, appuyée par la CGT, a demandé la mise en place d'une garantie d'AI moyenne pour les salariés absents en longue maladie, comme pour les salariés en mobilité ou les congés maternité. La CFDT a également demandé l'augmentation du plancher de la prime semestrielle au-delà de l'AG. Pour les doctorants, une mesure plus forte que les 0,6% d'AG serait également la bienvenue.

Enfin, la CFDT soutient la demande de la CFTC en faveur d'une valeur plancher (20€ ?) pour l'AG.

#### Commentaires CFDT :

La CFDT apprécie le retour à un dialogue sincère et une négociation qui semble réellement ouverte. En particulier, le retour après plusieurs années d'absence, à des mesures d'augmentations générales (demande forte de la CFDT) ainsi que la prise en compte de plusieurs de nos demandes récurrentes (augmentation de la part employeur dans la mutuelle, réévaluation des salaires des doctorants, du plafond de la prime semestrielle, promesse d'étude réelle de la subrogation, ...) sont notés.

Malgré tout, le niveau global d'augmentation (1,6%) reste faible, même s'il correspond au cadrage des tutelles, avec un niveau d'AG proposé à 0,6%, inférieur à l'inflation 2013 (0,9%).

Il reste également un point négatif sur lequel il faudra revenir, c'est le versement des augmentations aux seuls présents au moment de l'application des mesures.

Nous devons enfin faire évoluer la ligne DRH, défendue depuis plusieurs années, avec un discours récurrent sur la performance, la carotte et le bâton comme outil principal de management.

La CFDT attend la communication du projet d'accord avec ou sans prise en compte de ses demandes supplémentaires pour se prononcer.

Le projet d'accord sera soumis à signature pour mi-juillet et les augmentations interviendraient sur les payes d'octobre.

*Pour tout renseignement complémentaire, contactez les membres de la délégation CFDT :  
Jean-Marc Marceron (CC), Christophe Chauveton (CMA), Jacques Isbert (CT) et Gilles Marcon (CC)*